



Rapport annuel 2009-2010

Assemblée générale
annuelle

Maison du Barreau
25 mai 2010

TABLE DES MATIÈRES

Mot du président	3
Administrateurs de la Fondation	5
Membres des comités	6

MOT DU PRÉSIDENT

Si l'année 2009 n'a pas été mauvaise, elle n'a pas été à la hauteur de nos attentes.

La restructuration projetée et annoncée piétine pour apparemment aucun autre motif valable que le fait qu'il ne s'agit pas d'un plan prioritaire pour notre ordre professionnel et que, la volonté politique d'aller de l'avant, pour existante qu'elle soit, n'est pas stimulée.

Dès lors, si rien n'indique un changement de cap, il demeure permis d'espérer que cette restructuration se concrétisera, permettant à la Fondation d'élargir les horizons de sa mission pour le plus grand bien des membres de l'Ordre et du public.

Dans l'intervalle, nous avons, sans défaillance, rempli notre mission actuelle.

Ainsi, la brochure « *Seul devant la cour* » en matières civiles, annoncée lors de la dernière assemblée, a été fort bien accueillie et nous a incités à aller de l'avant avec le projet de compléter cette série avec des documents analogues « en matière familiale », qui sera disponible dès septembre prochain, « en matière criminelle et pénale » et, éventuellement, « en matière administrative ».

Nous devrions également, dans un avenir rapproché, publier et distribuer une brochure relative aux « *normes de certification et d'étiquetage des aliments au Québec* » et destinée à l'ensemble des consommateurs.

En parallèle, nous continuons à subventionner nombre de travaux de recherche menant à la publication d'ouvrages et d'articles qui sont destinés à la profession juridique.

Notre concours juridique qui, pour sa part, vise à encourager des auteurs qui se distinguent par leurs écrits, a recueilli sa moisson habituelle de publications et il nous fait plaisir d'adresser nos plus sincères félicitations aux gagnants du concours 2009 qui sont :

Me Karim Benyekhlef pour son ouvrage intitulé « *Une possible histoire de la norme – Les normativités émergentes de la mondialisation* », publié aux Éditions Thémis en 2008 qui se mérite le prix dans la catégorie *Monographie et Traité*;

Me Mario Naccarato pour son ouvrage intitulé « *De l'incidence normative du droit privé au regard du droit criminel économique : perspectives de droit transsystémique (Canada, Angleterre, Suisse et France)* », publié aux Éditions Yvon Blais inc. en 2008, qui se mérite ex æquo le prix dans la catégorie *Nouvel auteur avec*

Mme Christelle LANDHEER-CIESLAK pour son ouvrage intitulé « *La religion devant les juges français et québécois de droit civil* », publié aux Éditions Yvon Blais inc. en 2007, et

Me Pascale Fournier pour son texte intitulé « *Flirting with God in Western Secular Courts* » (2010) 24:1 *The International Journal of Law, Policy and the Family* 1-28 (à paraître prochainement en version française dans la Revue Canadienne Droit et Société), qui se mérite le prix dans la catégorie *Manuscrit d'article juridique*.

Ces lauréats ont accepté, aux termes d'une nouvelle initiative de la Fondation, de donner aux gouverneurs de la campagne 2009-2010 ainsi qu'aux membres de nos différents comités ayant œuvré au cours du dernier exercice, une conférence s'inscrivant dans l'optique de la formation continue obligatoire du Barreau.

Sur le plan financier, l'année s'est révélée viable grâce à l'effort de ceux qui ont accepté de mettre l'épaule à la roue lors de nos campagnes de levée de fonds, de recrutement de gouverneurs et autres et, à cet égard, nous nous devons de tous les remercier et, plus particulièrement Mes Richard W. Pound et Pierre Gauthier pour des performances « *beyond the call of duty* ».

Our Annual Raising Fund Event has, for its part, proved disappointing. Our lottery did not muster any enthusiasm on the part of the Members of the Bar and in the end, the profits while there were minimal. Accordingly, we will go back to our usual Conference/Cocktail formula.

In that rather lustreless year, there is nevertheless one good news. As a result of the Cassano Class Action in Ontario, the Court awarded an amount slightly in excess of 14 M\$ as a Cypress payment to the Ontario Law Foundation to be managed by the latter acting as fiduciary and to be used for public services across Canada. As a result, the Quebec Law Foundation has been offered to share in this windfall and this may permit us to accelerate the production of some of our projects and help us develop new ones.

However, the fact that we had to concentrate on the restructuration project brought us to put some of our projects on ice. This proved to be a mistake. Considering that we cannot anticipate when and how the restructuration project will come to term, we will get back to our original mission, knowing full well that whenever the restructuration take effect we may have to make adjustments but knowing also that our original mission, which is there to stay, is to provide the public and the Members of the Bar with the best possible tools.

Dans un contexte de crise économique et avec notre clientèle des grands bureaux, dont l'administration devient nationale, il est de plus en plus difficile de convaincre les membres de l'Ordre de contribuer à la Fondation et si, dès lors, nous croyons que le salut de celle-ci passe par la restructuration projetée, dans l'intervalle nous allons devoir reprendre le bâton du pèlerin.

À cet égard, je me dois de remercier tous les membres de nos comités et autres intervenants qui ont accepté de participer à la mission de la Fondation, que ce soit dans la production d'outils ou dans les levées de fonds, et ce, sans oublier les membres de notre permanence, Me Claire Morency, notre directrice générale et Mme Nicole Raymond, notre incontournable secrétaire pour la qualité et quantité de leur incessant labeur.

Le président,

Alain Létourneau, c.r., Ad. E.

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2009 - 2010

Président

Me Alain Létourneau, c.r., Ad. E.
Cain Lamarre Casgrain Wells, S.E.N.C.R.L.

Vice-présidente

Me Hélène Bissonnette
Bissonnette-Chiquette, Avocate

Trésorier

Me Robert LaGarde

Me François Bourassa
Financière Banque Nationale

Me Michel Léonard
Fonds de placement immobilier BTB

M. le bâtonnier Francis Gervais, Ad. E.
*Deveau, Bourgeois, Gagné
Hébert & Associés, S.E.N.C.R.L.*

L'honorable Robert Mongeon
Cour supérieure du Québec

Me Jacques Houle
Barreau du Québec

Me Mathieu Piché-Messier
Borden Ladner Gervais s.r.l., S.E.N.C.R.L.

Madame Caroline Jamet
La Presse

Me André Roy, Ad. E.
Roy, Laporte & Sylvestre

Me J. Nelson Landry

Me Louise Viau

Directrice générale
Me Claire Morency

Secrétaire
Madame Nicole Raymond

COMITÉ EXÉCUTIF

Me Alain Létourneau, c.r., Ad. E., *président*
Me Hélène Bissonnette, *vice-présidente*
Me Robert LaGarde, *trésorier*
M. le bâtonnier Francis Gervais, Ad. E.
Me Jacques Houle
Me Michel Léonard

COMITÉ DE VÉRIFICATION

Président

Me Robert LaGarde, *trésorier*

Me Hélène Bissonnette

Me Michel Léonard

COMITÉ CONSULTATIF SUR L'ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS

Président

L'honorable Claude Champagne

Cour supérieure du Québec

L'honorable Raoul P. Barbe

Cour du Québec

Me Jean-François Gaudreault-Desbiens

Université de Montréal

Me Anne-Marie Lizotte

Osler, Hoskin & Harcourt, S.E.N.C.R.L., s.r.l.

Me Normand Ratti

Université de Sherbrooke

COMITÉ DU JURY DU CONCOURS JURIDIQUE 2009

Catégories « MONOGRAPHIE ET TRAITÉ », « NOUVEL AUTEUR »
et « MANUSCRIT D'ARTICLE JURIDIQUE »

Présidente

L'honorable Thérèse Rousseau-Houle, Ad. E.

Me Odette Jobin-Laberge, Ad. E.

Lavery, de Billy, S.E.N.C.R.L.

L'honorable Denis Lévesque

Cain Lamarre Casgrain Wells, S.E.N.C.R.L.

Me Patrick A. Molinari, professeur, *Université de Montréal*

Heenan Blaikie S.E.N.C.R.L., s.r.l.

Me Marie Pratte, professeure

Université d'Ottawa

COMITÉ DE RECRUTEMENT DES GOUVERNEURS

Président

L'honorable Yoine Goldstein, Ad. E.
McMillan S.E.N.C.R.L., s.r.l.

Président d'honneur

L'honorable Pierre A. Michaud, O.C., c.r., Ad. E.
Ogilvy Renault S.E.N.C.R.L., s.r.l.

Me Robert Brouillette

Brouillette & Associé

Me Gérard Coulombe, c.r.

Lavery, De Billy S.E.N.C.R.L.

Me Pierre Gauthier

Cain Lamarre Casgrain Wells, S.E.N.C.R.L.

M. le bâtonnier Guy Gilbert, c.r., Ad. E.

Gilbert Simard Tremblay

Me Malcolm E. McLeod

Ogilvy Renault S.E.N.C.R.L.

Me Pierre Messier, Ad. E.

Me J. Vincent O'Donnell, c.r., Ad. E.

Lavery, de Billy S.E.N.C.R.L.

Me John A. Penhale

Gowling Lafleur Henderson S.E.N.C.R.L.

Me Richard W. Pound, O.C., O.Q., c.r., F.C.A., Ad. E.

Stikeman Elliott S.E.N.C.R.L., s.r.l.

PROJET « SEUL DEVANT LA COUR » - MATIÈRE FAMILIALE

Comité de travail

Me Stéphanie Perreault

LaSalle Perreault

Me Alexandre Limoges

Me François Vigeant

Bélanger Sauvé S.E.N.C.R.L.

Comité de surveillance

Me Hélène Bissonnette

Bissonnette-Chiquette, Avocate

Me Raymonde LaSalle

LaSalle Perreault

Me Sylvie Schirm

ACTIVITÉ BÉNÉFICE
Québec – 13 mai 2009

Coprésident

L'honorable Pierre Ouellet
Cour supérieure du Québec
 (Nomination le 15 mai 2009)

Coprésidente

Me Sophie Gauthier
Corriveau Lemay Gauthier

Avec la collaboration de :

L'honorable Julie Dutil
Cour d'appel du Québec
 L'honorable Jean Lemelin
Cour supérieure du Québec
 L'honorable Michael Sheehan
Cour du Québec

ACTIVITÉ BÉNÉFICE
Montréal – 15 janvier 2010

Collaborateurs :

Me Hélène Bissonnette
Bissonnette-Chiquette, Avocate
 Me François Bourassa
Financière Banque Nationale
 Le bâtonnier Francis Gervais, Ad. E.
Deveau, Bourgeois, Gagné, Hébert & Associés, S.E.N.C.R.L.
 Me Robert LaGarde
 Me Michel Léonard
Fonds de placement immobilier BTB
 Me Alain Létourneau, c.r., Ad. E.
Cain Lamarre Casgrain Wells, S.E.N.C.R.L.
 Me Jean Lozeau
Joli-Coeur Lacasse S.E.N.C.R.L.
 Me Mathieu Piché-Messier
Borden Ladner Gervais s.r.l., S.E.N.C.R.L.